

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Table with subscription rates for various countries: Suisse, France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, États-Unis.

Table with subscription rates: Trois mois, six mois, un an.

Rédaction et Expédition BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg. La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg. Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent. Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.

Nous prévenons nos honorables abonnés que nous percevons le montant de leur abonnement pour 1882 vers la fin de ce mois, par remboursement postal. Les personnes qui se verraient dans la nécessité de demander un délai ou un autre mode de paiement sont priées de nous en avvertir jusqu'au 23 janvier au plus tard. L'Administration.

L'ENQUÊTE FÉDÉRALE DU TESSIN

Puisque MM. les radicaux du Conseil national ont voulu faire au canton du Tessin l'outrage immérité d'une enquête fédérale, il ne reste aux partisans de la justice et de l'autonomie cantonale, qu'à montrer l'iniquité et l'absurdité de cette enquête et à plaider devant l'opinion publique la cause du bon droit sacrifié pour vexer un canton confédéré. Des journaux peu suspects de sympathies pour le parti conservateur catholique, ont plaidé cette cause en des termes que nous tenons à reproduire. Voici d'abord comment s'est exprimé le correspondant fédéral du Journal de Genève: «Malgré la décision de la majorité du Conseil national, il semble que, puisqu'il résulterait du dépouillement opéré par le bureau fédéral de statistique qu'aucun des deux candidats n'avait obtenu la majorité absolue, le plus simple était de prononcer l'invalidation proposée par la minorité de la commission, invalidation que le Conseil national sera bien obligé de prononcer plus tard. De cette manière aucun parti n'avait le droit de se plaindre, étant simplement renvoyé à consulter une seconde fois la volonté populaire. La minorité de la commission a du reste très bien défendu ce point de vue au sein du Conseil national. «Les faits se rattachant aux élections de MM. Magatti et Battaglini sont non seulement connus, mais les deux partis n'ont guère cherché à les nier, car ils en sont convenus avec une franchise relative. Messieurs Philippin et Welte ont déclaré haute-

ment qu'il s'était commis des irrégularités dans les deux camps, et M. Welte a été même jusqu'à dire que ce qu'il y avait de plus triste dans toute cette affaire, c'est qu'on s'imaginait être autorisé à les commettre par représailles et pour s'assurer la victoire. «Or, ces irrégularités, une fois constatées, devaient aussi entraîner l'invalidation immédiate, car l'enquête parlementaire ne pourra absolument aboutir qu'à une seconde constatation des faits déjà connus. La seule différence qui pourrait surgir, c'est une différence en plus ou en moins à la charge ou à la décharge de l'un ou de l'autre des partis, différence sans importance quant au fond de la question elle-même. Car, pour obtenir un résultat pratique, le Conseil national aurait dû se prononcer sur la question du séjour préalable, et il ne l'a pas fait. La Loi fédérale prescrit un délai de trois jours seulement pour l'inscription dans les registres électoraux, mais elle prescrit aussi que les élections ont lieu conformément aux lois cantonales; si la loi cantonale prescrit pour les affaires cantonales un séjour de trois mois ou plus, l'inscription peut avoir lieu trois jours avant, mais dans la supposition d'un séjour préalable de trois mois; sans cela toutes les élections pourraient être faussées en procédant avec quelque habileté. «Tel est sans doute l'esprit de la loi fédérale; mais, d'un autre côté, il faut reconnaître que, comme beaucoup d'autres lois fédérales, elle manque de clarté et qu'elle est, en outre, très incomplète. «A cette occasion, l'impartialité commande de dire qu'on ne peut pas reprocher au gouvernement tessinois, ainsi qu'on l'a fait, d'avoir voulu favoriser l'immigration dans le 41^o arrondissement. — En temps utile, et à deux reprises différentes, il a demandé des instructions au Conseil fédéral pour savoir positivement comment il fallait interpréter la loi, et ce n'est que lorsque le Conseil fédéral eut répondu que la loi fédérale n'exigeait aucune condition de domicile, qu'à commencé dans le 41^o arrondissement fédéral l'invasion à laquelle ont participé les deux partis, aidés en cela par certaines municipalités d'opinions politiques différentes.

« Il est à remarquer en outre que, lorsque M. Pedrazzini a déclaré que le gouvernement tessinois estimait dans le principe qu'un séjour de trois mois était nécessaire, personne ne l'a contredit. « En présence de l'interprétation donnée à la loi par le Conseil fédéral, l'immigration est un fait échappant à la loi pénale, c'est pourquoi l'enquête judiciaire n'aboutirait à aucun résultat. Pour d'autres irrégularités moins bien définies, il faudrait mettre en accusation trop de bureaux, et d'ailleurs le jury rendrait un verdict d'acquiescement. « Tels seront les résultats des deux enquêtes. » Une correspondance du Tessin, publiée par le Tagblatt d'Appenzell, dépeint comme suit les dispositions des esprits dans la population tessinoise, et les résultats probables de l'enquête: « L'émotion causée par l'envoi d'une commission d'enquête est grande dans le Tessin, a-t-on télégraphié au Vaterland, et aussitôt les journaux radicaux de démentir absolument cette nouvelle. Si par « émotion » on entend les démonstrations et les bagarres que les partis ont déjà souvent mises en scène ici, le démenti des journaux radicaux est fondé. Mais si l'on se figure par ce mot une muette mais profonde irritation dans la grande majorité du peuple contre les procédés de la Confédération, la perte de la confiance dans l'impartialité des autorités fédérales, la nouvelle du Vaterland est exacte: ces sentiments n'existent pas seulement dans les sphères ultramontaines, ils sont partagés par cette partie considérable du peuple tessinois qui est tout à fait calme en politique et qui représente l'élément modéré. Le Tessinois a aussi bien son amour-propre cantonal, sa fierté nationale, que le Zurichois ou le Bernois, et la perpétuelle intervention de Berne dans ses affaires le blesse aussi bien qu'elle blesserait les ressortissants des cantons de Berne, de Zurich ou de Vaud. « Que veut-on donc obtenir avec cette commission d'enquête? Il est constaté que les deux conseillers nationaux provisoires n'ont pas obtenu la majorité absolue; il est constaté que, des deux parts, il y a eu des irrégularités dans l'élection. Ce qu'on se propose, c'est donc de constater ce qui est déjà reconnu, et alors l'enquête ne sert

à rien qu'à jeter de l'argent par la fenêtre. Ou bien l'on veut constater le contraire de ce qu'on avait déjà constaté, et du fiat justitia de M. Welte faire le fiat justitia de M. Brunner. « Lorsque dans les élections du Conseil national à Genève, il était prouvé que même des morts figureraient sur les registres électoraux, pourquoi n'y a-t-on pas envoyé de commission d'enquête? Or, dans le Tessin, il n'y a eu qu'une interprétation de la loi fédérale sur les élections, interprétation qui n'est pas plus illégale que celle que MM. les radicaux veulent donner à l'article de la Constitution relatif à l'enseignement primaire. Ya-t-il un fiat justitia différent pour ce qui se passe ici et ce qui se passe là? Ce sont là autant de questions qui restent sans solution. « Veut-on aider la minorité radicale à renverser le régime actuel? Ce serait un faux calcul: toute cette campagne donne au gouvernement dont ses adversaires ne peuvent contenter la capacité administrative, une nouvelle occasion de se poser en gardien des droits du Tessin contre des attaques extérieures, rôle qui lui concilie des sympathies nouvelles, au lieu de lui enlever. « Autre question: A quoi sert cette commission? Elle doit, dit-on, réconcilier les partis. Mais on arrivera précisément au résultat contraire. A quoi sont arrivés tous ces commissaires fédéraux envoyés jusqu'ici dans le Tessin, sinon à rendre la lutte des partis toujours plus âpre et plus violente? Qu'on laisse donc ce canton à lui-même. Les esprits se calmeront peu à peu comme ailleurs, tandis qu'on les excite toujours davantage avec ces procédés, et que l'on finira par amener une séparation du canton en Sotto et Sopra Genere. Cette question germe déjà dans les têtes radicales. On sait que le Tessin au Nord du Genere est maintenant perdu pour toujours pour le radicalisme, et celui-ci voudrait se faire dans le Sud, sous la protection des autorités fédérales radicales, un petit Etat où il régnerait à son aise. « Autre question. A quoi a servi jusqu'ici aux radicaux eux-mêmes l'appui que leur ont donné les autorités fédérales? D'une votation à l'autre, le nombre des voix radica-

4 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LE RENÉGAT PAR A. DEVOILLE III WOHLING

Aussi, quand ce fut fini, et que l'aveugle tirant sa femme par le bras, lui eût répété: — Allons-nous-en! — Et! où irais-tu? où iriez-vous? dit Adélaïde transportée. La profession de foi, la voilà! Je n'ai pas besoin de voir ton bras mutilé: il me suffit d'entendre ta voix. Venez, entrez: ces accents-là ne s'empruntent pas. Vos cœurs ont parlé encore plus que votre bouche. Votre gîte est ici. Loïta, ajouta-t-elle en s'adressant à sa servante qui s'était tenue là, à peine moins émue que sa maîtresse, ces gens sont nos hôtes pour ce soir, pour cette nuit, pour demain, pour tout le temps qu'ils voudront. Leur répertoire n'est

pas épuisé, et n'eussent-ils pas d'autre pièce que celle-ci, eh bien! je veux l'entendre encore et l'entendre à satiété. Tu ne les logeras pas à la chambre des pauvres, et... ils mangeront à ma table. Il faut qu'ils se souviennent de Grünstein. La chanteuse accepta avec reconnaissance une offre aussi bienveillante; mais il n'en fut pas de même de son époux. Il était devenu pensif; sans oser encore exprimer sa pensée, il témoignait par son attitude, par sa lenteur à suivre sa femme, la répugnance qu'il éprouvait à profiter de l'hospitalité du lieu. Si la race des poètes, au dire d'Horace, est facile à irriter, celle des artistes l'est-elle moins? Wohlising ne souffrait pas en cela de la blessure qu'on lui avait faite? On aurait pu le croire, mais on se serait trompé. Une autre raison le pressait d'aller demander ailleurs le gîte d'une nuit. — Mon oreille m'a-t-elle trompé, demanda-t-il, ou Grünstein est-il le nom du manoir où je suis présentement? — On ne vous a point trompé, vous êtes chez Adélaïde de Grünstein, chanoinesse de Munich. — Je demanderais alors à la maîtresse de céans la permission de me retirer. Toutefois j'accepterais avec reconnaissance un morceau de pain, et, s'il lui plaît de me le donner, une coupe de vin; car la fatigue de la route a épuisé mes forces. — Quelle idée! quelle bizarrerie! répliqua la chanoinesse. Avez-vous quelque envie d'aller plus loin? — Non! Le temps ne nous manque pas pour arriver aux noces du riche Strollmiger. Est-il vrai, femme, qu'il ne se marie que le 15 de ce mois?

— Alors pourquoi vous en allez-vous? Voilà le soleil couché. Un bon souper et un bon lit ne vous seront pas de trop. L'aveugle leva son bras mutilé et laissa tomber une larme. — Je mangerais de mauvais cœur et ne pourrais goûter le sommeil, reprit-il avec tristesse. Femme, pourquoi n'as-tu pas demandé le nom de ce manoir? Tu nous aurais épargné du temps et une démarche pénible. Que Dieu te le pardonne! que Dieu leur pardonne à tous! Allons nous-en!... — Je m'attendais à plus d'honnêteté de votre part, répartit la chanoinesse piquée. Quoi! parce que j'ai cru devoir vous demander à quel culte vous appartenez? Il me semble qu'il n'y a pas là de quoi vous offenser. On est bien obligé d'être soupçonneux dans ces jours de trouble, d'hypocrisie et d'infidélité. Avez-vous donc le cœur si rancunier? — Que le ciel m'en conserve! répondit l'aveugle. Je sens vivement, mais j'oublie vite. Non, non, je ne me souviens plus de ce que vous m'avez dit; autant en emporte le vent. Le plaisir que vous avez pris à écouter un de nos refrains a richement compensé une petite blessure. Noble dame, donnez au pauvre aveugle et à sa fidèle compagne un morceau de pain et, si votre bon cœur vous y porte, un verre de vin, et leur prière ne vous manquera pas. Grünstein! qui l'aurait dit? qui se serait figuré cela? — Ce fut inutilement que la chanoinesse s'adressa à la femme pour tâcher de les retenir, autant par charité que pour le plaisir d'entendre encore leur musique.

— Je ne viendrais pas à bout de le vaincre, répondit la chanteuse. Quand Thadden a chassé une idée dans sa tête, rien ne peut l'en détourner. Mais ici il a bien ses raisons. Je sais qu'il ne mangerait ni ne dormirait, et moi guère plus que lui. Ainsi, noble dame, nous vous offrons nos remerciements avec nos vœux les plus sincères pour votre bonheur. — Ils s'éloignaient quand tout à coup l'aveugle dit tout bas à sa compagne: — Elle vaut mieux que lui, femme... Ne nous en allons pas sans lui chanter encore un couplet. Mets ta harpe d'accord, car ton mi sonne faux. Nous chanterons mon lied, elle ne comprendra pas. — Ainsi fut fait. Ce lied ne saurait se traduire. C'était encore une malédiction énergique, amère, contre un criminel, contre un contempteur des lois divines et humaines. Mais il fut facile à Adélaïde de voir que la colère avait dicté ses paroles beaucoup plus que le génie poétique, car on aurait pu appliquer ici ce mot de Juvénal: Facit indignatio versum (1). Toutefois on ne pouvait refuser à la musique une vive expression et ce cachet particulier qui communique à l'auditeur le sentiment qui l'a inspirée. La chanoinesse n'en eut que plus de regret de voir l'obstination que l'aveugle mettait à vouloir partir. — Tu m'affliges, tu me perces l'âme, lui dit-elle. D'ailleurs ne sais-tu pas des nouvelles? Ne viens-tu pas du théâtre de la guerre? Tu aurais pu m'apprendre bien des choses que j'ignore. (1) La colère inspirait sa muse.

oublie de dire que cet important ouvrage est en vente chez M. Henri Trembley, libraire-éditeur, à Genève.

Le dernier numéro de la Revue géographique l'Exploration (260) contient un très curieux aperçu historique sur la Corée. Cette note complètement inédite et communiquée par les missionnaires, s'adresse particulièrement aux orientalistes. — Le retour du docteur Bayol, ramenant en France des ambassadeurs du Fouta Djallon, après une pénible mais heureuse exploration dans cette contrée; l'extrait d'une lettre de l'un de nos naufragés de la Jeannette sont des articles de la plus haute actualité. — L'ouverture récente du tunnel du Saint-Gothard a fourni également matière à une intéressante étude; enfin, une lettre datée d'Abyssinie donne de récents et curieux détails sur la situation politique de cette contrée, qui attire aujourd'hui

d'hui l'attention de tous les peuples civilisés. — Sous la rubrique Sociétés savantes, on lira avec intérêt les comptes rendus en extenso des dernières séances de la Société de géographie de Paris et de celle de Bordeaux, — et, comme toujours, les nouvelles de tous les points du globe, qui emplissent sept pages, présentent à la curiosité des amis de la géographie un attrait aussi actuel que varié. Ce numéro est en outre illustré d'une magnifique carte en couleur, et tirée hors texte, de la presqu'île de Corée.

La ferme des Bruyères, Téqu libraire de l'Œuvre de Saint-Michel. Paris. 1 vol. in-12. 2 fr.

L'Œuvre de Saint-Michel vient de publier un nouvel ouvrage, la Ferme des Bruyères, dans lequel M^{me} de Lalaing raconte la très intéressante histoire d'une jeune fille enlevée à sa famille. François Pichard, le fermier des Bruyères, a trouvé dans le bois de

Meudon une petite fille de deux ans qui, abandonnée, allait mourir. Il l'a emportée à la ferme et, quoique peu riche, il a voulu garder l'enfant que la Providence lui envoyait. La petite Charlotte grandit et elle devient une jeune fille accomplie; son arrivée a porté bonheur à ses parents adoptifs, dont les affaires ont prospéré, et qui, reconnaissants et devinant que l'enfant appartenait à une famille d'un rang élevé, n'ont pas voulu en faire une paysanne. Cela aurait pu gêner un naturel moins heureux que celui de Charlotte; mais elle comprend toute la reconnaissance qu'elle doit à ceux qui l'ont recueillie et elle est restée simple et bonne, car elle est surtout solidement chrétienne.

Il va sans dire que Charlotte finit par retrouver, non pas ses parents morts depuis longtemps, mais un nom et une fortune. Seulement, pour rentrer en possession de ses droits, il faudrait faire condamner un

parent, dont le fils, Marcel de Verresse, l'a distinguée et a voulu l'épouser alors qu'elle passait pour la fille de l'humble fermier Pichard. Tout finit par s'arranger après diverses péripéties bien présentées; Marcel de Verresse quitte la France, mais il emmène avec lui Charlotte, qui devient M^{me} de Verresse.

Ce petit roman, plein d'intérêt et où domine la note chrétienne, tiendra bien sa place dans le catalogue de l'Œuvre de Saint-Michel, qui se recommande, on le sait, du nom du R. P. Félix. Du reste, ce n'est pas le premier ouvrage que M^{me} de Lalaing donne à l'Œuvre; nous nommerons notamment Barnabas Twites, intéressant tableau des mœurs anglaises, et les Deux fils de la veuve, récit charmant et moral.

M. SOUSSIER, Rédacteur.

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE à Fribourg et chez toutes ses agences

Vend au pair

Des Cédules de la Caisse hypothécaire à 4 1/4 0/0 remboursables dans 9 ans. dites id. 4 0/0 remboursables dans 6 à 8 mois. En paiement de ces titres elle accepte des obligations de l'Etat remboursables le 1^{er} janvier 1882 ou des espèces. (14) La Direction

BANQUE SUISSE DES FONDS PUBLICS Société anonyme au capital de 400,000 francs 7, rue du Stand, GENÈVE

Renseignements gratuits sur toutes valeurs. — Ordres de Bourse. (518) (H 8791 X)

CALENDRIER DE SAINT-PAUL

à effeuiller pour chaque jour de l'année 1882

Prix: 2 francs

Chaque feuille de ce calendrier rappelle la grande devise qui a fait de saint Paul l'Apôtre incomparable. Elle indique la dévotion particulière au mois, la fête célébrée et les principaux saints ou saintes honorés par l'Eglise à chaque date.

Ces différents renseignements sont complétés par des pensées pieuses en rapport avec la fête du jour et empruntées le plus souvent aux épîtres du grand Apôtre.

Un frontispice où figure le portrait de saint Paul encadré ces éphémérides de la sainteté. Les personnes qui désirent se le procurer peuvent souscrire dès maintenant. Elles seront ainsi assurées de le recevoir dès son apparition.

Les abonnés aux Annales de l'Œuvre de Saint-Paul le recevront, par une faveur spéciale, au prix de 1 fr. 50.

VIENT DE PARAÎTRE

DIRECTORIUM AD USUM CLERI

1882

DIRECTOIRE

POUR LE DIOCÈSE DE LAUSANNE

DÉPÔT GÉNÉRAL A L'ÉVÊCHÉ

ON DEMANDE pour une honorable famille catholique du Wurtemberg, une jeune personne, capable d'enseigner la langue française et la musique. S'adressera au bureau de la Liberté. (127)

A LOUER pour y entrer de suite, au N° 231, rue du Temple, un joli appartement comprenant deux chambres et une cuisine. (36)

AVIS

Un professeur expérimenté désire donner des leçons de latin, de grec, d'allemand, de français, d'anglais, d'italien, d'orgue, d'harmonium, de violon, de piano, de dessin et de botanique à un prix très modéré. S'adresser à la Rédaction de la Liberté. (25)

LOTÉRIE

en faveur de la construction d'une Eglise. A EGOLZWIL-WAUWIL (Lucerne.)

GAINS.

- 1. Un ameublement élégant complet à 2000 FR.
2. Une belle chaise avec cheval et harnais, 1500
3. Un ameublement, 1000
4. Un piano, 900
5. Une commode, un secrétaire et une table, 800
6. Un harmonium, 700
7. Un lit avec garniture (du linge, un tapis et une table de nuit), 500
8. Une partie de drap noir fin, 400
9. Une vase avec carillon, 300
10. Une montre d'or avec chaîne, 200
11. Un secrétaire, 100
12. Une montre d'or, 100
13. Un canapé, 100
14. Un album, 100
15. Une pendule, 100
16. Un télescope, 100
17. Une montre d'or de dame, 100
18. Un tapis, 90
19. Une machine à coudre, 90
20. Un tableau, 90
21. Une pendule, 90
22. Une table ronde, 90
23. Un tableau, 80
24. 100 pièces de cigares de Batavie, 80
25. Une montre à remontoir avec chaîne, 80
26. Un service de table, 80
27. Une coupe d'argent, 80
28. Un fauteuil, 70
etc.

En tout 7000 GAINS sont mis au tirage; le moindre lot gagnant a 2 francs de valeur.

TIRAGE: le 9 février 1882.

Le billet de loterie se vend 1 FRANC. S'adresser à M. HIRT, instituteur à la Corbaz, près Belfaux, seul dépositaire pour le canton de Fribourg.

LA MÉTROPOLE

Compagnie d'assurances sur la vie est l'une des C^{ies} françaises les plus recommandables; elle est accessible à toutes les bourses et offre de sérieux avantages.

Pour renseignements s'adresser à M. Frs. Reichlen, agent d'affaires et agent général, rue de Lausanne, N° 120, Fribourg. (15)

IMPRIMERIE CATHOLIQUE PÈRES DE L'ÉGLISE

Œuvres complètes de Saint Jean Chrysostome, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Jeannin licencié ès-lettres, préfet des études au collège de Saint-Dizier, précédées de la vie du saint, par M. MARTIN (d'Agde), avec un beau portrait. 11 vol. grand in-8° écus, à deux colonnes. Prix: 50 fr.

Œuvres complètes de Saint Augustin, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. l'abbé RAVET, curé-doyen de Vaucoeurs, précédées de la vie du saint, par M. PÉROUILLAT, avec un beau portrait. 17 vol. grand in-8° jésus, à deux colonnes. Prix: 85 fr.

Œuvres complètes de Saint Bernard, traduites par M. ARMAND RAVET, sous le patronage de Mgr l'évêque de Versailles, précédées de l'histoire de saint Bernard et de son siècle, par le P. Th. de RATISSONNE, 5 beaux vol. in-8° jésus, à deux colonnes. Prix: 25.

ORATEURS SACRÉS

Œuvres complètes de Massillon, par l'abbé BLAMPIGNON, docteur en théologie et docteur ès-lettres, avec un beau portrait. 3 vol. grand in-8° jésus, sur papier vergé à deux colonnes. Prix: 45 fr.

Œuvres complètes de Bourdaloue, avec un beau portrait. 4 vol. grand in-8° jésus, de 600 à 700 pages à deux colonnes. Prix: 16 fr.

Œuvres complètes de Bossuet, avec un beau portrait de l'auteur, et sa vie par le cardinal de BAUSSET. 12 vol. grand in-8° jésus, à deux colonnes, papier vergé. Prix: 60 fr.

LE B. PÈRE PIERRE CANISIUS

proposé à l'imitation des fidèles dans neuf considérations en forme d'exercices pour une neuvaine en son honneur.

Prix: 20 cent. l'exemp.; la douz. 2 fr.

BOURSE DE GENEVE DU 16 JANVIER

Table with columns: FONDS D'ETATS, ACTION, COMPTANT, TERME, DEMANDE, OFFRE. Includes entries for Swiss Occidental, Central-Suisse, Nord-Est Suisse, Union Suisse, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: 14 Janv., AU COMPTANT, 19 Janv. Includes entries for Consolidés, 3 0/0 Français, 5 0/0 id., Or, à New-York, etc.